

## Rapport moral 2023 et orientations

Merci à vous, adhérents, salariés et partenaires de partager ce moment important, celui de notre assemblée générale.

L'occasion d'évoquer avec vous et de mettre en exergue ce que chacun d'entre nous dans ses prérogatives respectives a mis en œuvre en 2023 et ce à quoi nous allons nous attacher pour les années qui viennent.

Le rapport de la secrétaire de l'association qui va suivre vous le confirmera, l'activité associative de l'ADSEA80 a été importante et riche autour de 3 axes et les travaux sont évidemment loin d'être achevés.

- Le **Projet associatif**, un travail important qui a mobilisé la gouvernance, le conseil d'administration, les cadres, les salariés et les membres des conseils de vie sociale au sein des différents établissements. Chacune et chacun d'entre nous a fait montre d'une énergie et d'une motivation qui a confirmé les enjeux et l'intérêt porté à ce travail qui a été validé par le conseil d'administration.

Vous en aurez les points clés, les valeurs retenues comme fondamentales et opposables à l'ensemble des acteurs et au-delà leur déclinaison sur les axes majeurs de notre activité dans le document qui va vous être remis au cours de l'Assemblée générale. Ces valeurs :

**Humanisme, Citoyenneté, Laïcité, et Exemplarité** ont leur déclinaison dans une mise en œuvre qui leur donne sens dans le respect des fondements de l'économie sociale et solidaire.

Mettre au service de l'Humain, des moyens financiers... un défi à relever plus que jamais, une équipe, des salariés respectés et respectueux des personnes accompagnées, une association ouverte sur les coopérations et évolutions, adaptations qui s'imposent et qui préparent l'avenir, les enjeux du développement durable, la maîtrise du numérique sont des exemples de ce qui doit traverser nos réflexions et actions.

Améliorer la communication en interne comme vers l'extérieur, une attente largement partagée et indispensable après la crise qu'a connue l'association qui l'a rendue trop effacée vis-à-vis des partenaires et financeurs. Un objectif qui va être mis en œuvre à très court terme.

Un projet stratégique ambitieux mais réaliste et évaluable.

- **Les réorganisations nécessaires au sein des services**

Parce qu'il faut tirer les leçons du passé, tenir compte des besoins du public accompagné et des moyens qui nous sont accordés tout en maintenant un niveau de qualité en référence directe aux valeurs de notre projet associatif.

Cela reste un défi à relever au regard de certains locaux à rénover en urgence, le chantier de Dury va pouvoir démarrer mais il reste deux inconnues de taille pour un bâtiment de la MECS et en ce qui concerne le CER nous venons d'apprendre après deux années d'attente que tous les projets dans la région sont bloqués.

La mise en place de deux pôles Enfance Familles et Autonomie, regroupant ainsi les deux entités enfants et adultes pour le champ du handicap, a trouvé son nouvel organigramme sur ce dernier pôle, le travail est à poursuivre de façon plus concrète sur le pôle Enfance Famille avec, nous l'espérons le soutien du Département pour que le taux d'encadrement de la MECS soit en rapport avec les besoins des jeunes et garantisse des conditions de travail telles que nous les souhaitons.

- Enfin, incontournables et complexes les **négociations budgétaires avec les financeurs**, on vient de l'évoquer pour ce qui concerne l'investissement. C'est ce qui revient aux directions et au Conseil d'Administration, des marges de négociations plus que réduites et une absence de visibilité contrairement à l'esprit d'anticipation et de planification des outils de gestion mis en œuvre. Les CPOM avec le Département comme avec l'ARS en sont une démonstration.

Nous l'évoquons l'année dernière en AG avec l'espoir que l'outil CPOM rétablisse un réel dialogue budgétaire, il reste à établir à ce jour...

S'en émouvoir, le regretter ne fait pas avancer. Et notre engagement associatif nous oblige à l'égard des publics accompagnés, il nous met en demeure de faire face avec compréhension, souplesse mais sans compromissions aux réalités politiques et budgétaires qui nous lient aux pouvoirs publics avec lesquels nous avons contractualisé. On va dire que la période n'est pas très favorable en termes de vision et d'anticipation mais on va y revenir...

Si nous avons des exigences à l'égard des cadres et équipes de terrain, nous devons en avoir aussi vis-à-vis de nous-mêmes, la gouvernance bien que bénévole a ses contraintes et obligations et je dois dire qu'au sein du CA que nous avons réussi à recomposer, l'engagement et la disponibilité des uns et des autres est sans faille et je les en remercie, je vous en remercie.

Vous en aurez la confirmation dans un instant avec le rapport de notre secrétaire Michèle Bazaré ; de la même manière, le rapport d'activité et les vidéos vous rendront compte de tout ce que met en œuvre au quotidien le personnel de l'association dans le champ de la protection de l'enfance comme dans celui de l'autonomie du côté des enfants et des adultes.

Seul un engagement de part et d'autre permet d'assurer la réalisation de nos engagements à l'égard du public comme des financeurs. Chacun dans ses responsabilités propres et le respect de ses prérogatives.

Parmi les orientations, en lien avec le projet associatif, s'ouvrir à de nouvelles coopérations avec l'objectif de proposer de nouvelles réponses, c'est une dynamique déjà engagée notamment sur l'autonomie avec des propositions sur lesquelles nous attendons des réponses même s'il apparaît que le financeur ait quelques difficultés à s'ouvrir à de nouveaux opérateurs...

Sur le champ de la Protection de l'Enfance, il faut progresser sur la double vulnérabilité - protection de l'enfance/handicap- ce que l'accompagnement des jeunes rappellent de façon cruciale aux professionnels mais que la réglementation ne reconnaît toujours pas et ne nous donne pas les moyens d'un accompagnement adapté.

Espérons que cette dimension puisse s'inscrire rapidement dans la réorganisation du pôle Enfance Famille avec les moyens ad hoc. C'est une demande que nous continuerons à soutenir avec ténacité.

Enfin vous en aurez la description dans le rapport d'activité, l'activité menée au quotidien n'a pas empêché les équipes de travailler sur des projets alliant nos observations sur les besoins du public aux orientations des pouvoirs publics. L'objectif d'inclusion n'est pas nouveau mais il peut et doit prendre des formes nouvelles sur lesquelles nous travaillons.

Avant de conclure, je souhaite rappeler ici et honorer la mémoire du jeune Mohamed Doumbia, mineur non accompagné originaire de Côte d'Ivoire accueilli au sein de notre service et décédé par noyade en novembre 2023. Après un parcours que je vous laisse imaginer de la Côte d'Ivoire jusqu'à Amiens, il a le malheur de se trouver dans un véhicule qui tombe dans la Somme, il ne sait pas nager, le cas de beaucoup de migrants et personne parmi les occupants du véhicule ne se préoccupe de son sort. Je vous laisse imaginer les effets de ce décès sur les autres jeunes et les salariés qui les accompagnent.

Je ne terminerai pas ce rapport moral sans remercier notre directeur général Florian Lirzin, les cadres et l'ensemble du personnel pour leur engagement, le travail réalisé dans des conditions dont il ne faut pas minimiser la difficulté, c'est la particularité de notre activité dans le champ du handicap comme dans celui de la protection de l'enfance, on le sait en s'y engageant mais cela ne dispense pas de la reconnaître et de la valoriser. Si notre secteur l'était davantage, nous aurions peut-être moins de difficultés à recruter.

Un dernier point, je n'avais pas initialement prévu de l'aborder mais le contexte politique qui est le nôtre et les enjeux liés aux échéances électorales prochaines m'amènent à déroger à un principe de neutralité qui perdrait, je pense, son opportunité aujourd'hui. Nous vivons en effet un moment inédit d'incertitude absolue, susceptible de mettre à mal les valeurs qui sont les nôtres, celles que nous réaffirmons dans notre projet associatif et que nous essayons de faire vivre au quotidien : l'humanisme, la laïcité, on peut y ajouter le respect et l'égalité, la non-discrimination, bref les bases de l'économie sociale et solidaire. S'y ajoutent l'incertitude la plus complète sur l'avenir à court terme. Alors soyons vigilants, solides autant que faire se peut chacun dans nos rôles, dans nos engagements associatifs comme en tant que citoyennes et citoyens.

Anne-Marie Poulain

Présidente